

v. 2025

INTITULE

## Formation à l'habilitation électrique B0 – H0(V) initiale

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension,
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électrique sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habilier en toute connaissance de cause. **Niveaux d'habilitation visés : B0, H0, H0v (HTA).**

<b>Public</b>	Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (ouvriers de chantier BTP, agents commerciaux, maçons, peintres, serruriers, agents de sécurité).
<b>Nombre de participants</b>	Maximum 8 personnes – minimum 4 personnes
<b>Pré-requis</b>	Bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation (Français).
<b>Docs. De contractualisation</b>	Convention de formation, fiche de présence, Attestation de formation, évaluation à chaud, certificat de réalisation ...
<b>Validation</b>	Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.
<b>Support</b>	Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
<b>Matériel et logistique</b>	Salle sur Onet le château ou dans l'entreprise si intra Organisme de formation : Vidéo projecteur + PC + films INRS Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage, etc.
<b>Modalités d'accès /accessibilité</b>	Site de Onet le château : stationnement à proximité – Restauration possible à proximité Si situation de handicap ou situation à prendre en compte, nous contacter
<b>Durée</b>	1 Journée(s) de 7 heures (horaires à confirmer : 8h30/12h00 – 13h30/17h00) – date à définir avec le formateur (3 mois environ)
<b>Animateur</b>	Frédéric - Formateur Habilitation électrique - 13 ans d'expérience en électricité - Pompier volontaire
<b>Coût</b>	<b>170 €/ personne pour les 1 journée en inter-entreprises</b> <b>En intra nous consulter</b> <b>Organisme de formation Exonéré de TVA sur les formations</b>

## CONTENU

### Notions élémentaires d'électricité

- Dangers de l'électricité (film INRS et logiciel « attention basse tension »)
- Exemples d'accident
- Classement et habilitations
- Interventions et travaux non électriques autorisés dans les locaux électriques basse et haute tension
- Etude des zones d'approche Z1, ZVS, ZVR, TST
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).

### Nouveaux décrets

- Nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS suivant la norme NFC 18-510
- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques »
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation

### Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques

- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
- Incendie dans les installations électriques
- Secourisme

### Contrôle des connaissances

- Théorique et pratique suivant NFC 18-510.

### Méthodes pédagogiques :

- Etude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Contrôle des connaissances.

### Modalités d'évaluation :

- Test pratique
- Test théorique

### Les + de Frédéric :



Pompier volontaire  
Ecoute et expérience  
Rigueur  
Matériel de mise en pratique